

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	RUE BOINOD	Numéro	00080170U8
Adresse du site	5, rue de Simplon	Hauteur	R+8 (25,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Suppression de la fréquence 2100MHz pour la 3G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/09/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	02/02/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/04/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 5 rue Simplon dans le 18ème arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 2 nouvelles antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G) et le remplacement des 2 antennes à faisceau fixe existantes émettant sur les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G), orientées vers les azimuts 40° et 300°		
Distance des ouvrants	Portillon d'accès toiture à 5m Fenêtres/balcons de 2m à 9m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G : 40° < 5V/m ; 300° < 5V/m 5G : 40° < 1V/m ; 300° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 40° : 26,95m pour les faisceaux fixes et 27,05m pour les faisceaux orientables Dans l'azimut 300° : 26,60m pour les faisceaux fixes et 27,62m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront implantées en lieu et place des antennes existantes
Zone technique	Le local technique installé en terrasse de l'immeuble n'est pas impacté. Ce dernier ne sera donc pas visible depuis la voie publique

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ECOLE Ecole polyvalente Simplon - ECOLE ELEMENTAIRE PRIMAIRE	14 RUE DU SIMPLON, 75018 PARIS 18E ARRONDISSEMENT	11.5	Oui	57.00	< 1.00
COLLEGE MARIE CURIE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - COLLEGE	21 RUE BOINOD, 75018 PARIS 18E	21	Oui	87.00	< 1.00
Centre Robert d'Olisneau Foyer d'accueil médicalisé	51 Rue René Clair, 75018 PARIS	16.00	Oui	92.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB / puissance maximale

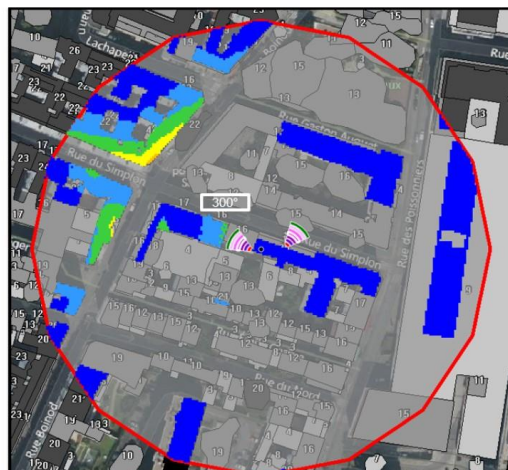
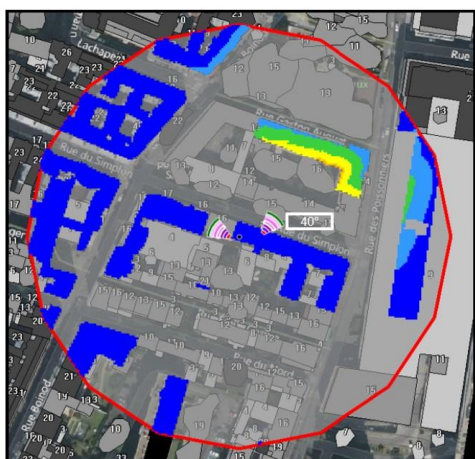


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m. Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 40°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	16.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 40°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	13.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimuth 40°



Azimuth 300°

